



Assemblée générale

Distr. générale
22 mars 2011
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013*

Titre II Affaires politiques

Chapitre 4 Désarmement

(Programme 3 du cadre stratégique pour la période 2012-2013)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement	7
B. Direction exécutive et administration	8
C. Programme de travail	12
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	13
Sous-programme 2. Armes de destruction massive	18
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	22
Sous-programme 4. Information et sensibilisation	26
Sous-programme 5. Désarmement régional.	29
D. Appui au programme.	33
Annexe	
Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013.	36

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 6 (A/66/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6 (A/65/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

Tableau 4.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	22 711 800 dollars ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	22 134 800 dollars
^a Aux taux de 2010-2011.	

Tableau 4.2

Tableau d'effectifs proposé

<i>Postes</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	62	1 SGA, 2 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 9 P-4, 7 P-3, 4 P-2/1, 4 G(1°C), 15 G(AC), 4 AL
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	62	1 SGA, 2 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 9 P-4, 7 P-3, 4 P-2/1, 4 G(1°C), 15 G(AC), 4 AL

Abréviations : SGA = secrétaire général adjoint; G(1°C) = agent des services généraux (1^{re} classe); G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); AL = agent local.

- 4.1 Le désarmement général et complet sous un contrôle international rigoureux et efficace demeure le but ultime de tous les efforts entrepris dans le domaine du désarmement. La responsabilité du désarmement incombe au premier chef aux États Membres. En vertu de la Charte, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer et la responsabilité principale d'appuyer les États Membres dans ce domaine.
- 4.2 Le mandat relatif au programme découle des priorités établies par les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement, y compris le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, première session extraordinaire consacrée au désarmement (résolution S-10/2). Le programme s'inspire également de la Déclaration du Millénaire (voir résolution 55/2) et tient compte des autres résolutions pertinentes adoptées par des organes de l'ONU. Les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, demeurent une préoccupation dominante de l'Organisation, compte tenu de leur pouvoir de destruction et de la menace qu'elles font peser sur l'humanité. Le désarmement sous sa forme classique, en particulier en ce qui concerne les armes lourdes, les armes légères et de petit calibre, les mines terrestres et les bombes à sous-munitions, retient plus qu'avant l'attention de la communauté internationale, étant donné les effets dévastateurs qu'elles ont dans la vie quotidienne des populations, notamment dans les régions déchirées par des conflits.
- 4.3 Au niveau du Secrétariat, l'unité administrative chargée d'exécuter le programme est le Bureau des affaires de désarmement. Le Bureau a articulé sa stratégie de réalisation des objectifs du programme autour de cinq sous-programmes et l'a fondée sur le rôle et la responsabilité qui lui incombent de favoriser et d'encourager, selon qu'il convient, les mesures de désarmement et de non-prolifération à tous les niveaux. Il continuera d'aider les États Membres à promouvoir, renforcer et consolider les principes et normes négociés au niveau multilatéral dans tous les domaines du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects. Il appuiera les efforts

faits par les États Membres dans tous ces domaines afin d'aider à promouvoir la paix et la sécurité internationales et de contribuer à la lutte menée contre le terrorisme à l'échelon mondial. Soucieux de s'acquitter de ces tâches avec efficacité, il renforcera les moyens dont il dispose afin de pouvoir réaliser des analyses plus approfondies, suivre l'évolution de la situation dans ces domaines et fournir sans tarder aux États Membres les conseils pratiques qu'ils lui demandent. Il continuera d'aider les États Membres à prévenir l'accumulation déstabilisatrice et excessive et la fabrication et le trafic d'armes légères et de petit calibre sous tous leurs aspects. Il s'emploiera en outre à faciliter et à promouvoir la mise en œuvre du Programme d'action adopté à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ainsi que de mesures pratiques de désarmement. Il favorisera la transparence, en se fondant sur le principe d'une sécurité non diminuée pour tous, et l'adoption de mesures de confiance dans le domaine du désarmement. Par l'intermédiaire de ses centres régionaux pour la paix et le désarmement, il aidera les États Membres à promouvoir des stratégies régionales en matière de désarmement, de non-prolifération sous tous ses aspects, et de paix et sécurité régionales et internationales. Il continuera également de participer à l'action menée pour renforcer les connaissances techniques des États Membres, en particulier des pays en développement, en matière de désarmement.

- 4.4 Le Bureau s'emploiera à réaliser les objectifs du programme en facilitant les délibérations et négociations multilatérales, notamment en offrant un appui fonctionnel à la Première Commission, à la Commission du désarmement et à d'autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement et à ses organes subsidiaires, aux conférences d'examen et autres réunions des parties aux accords multilatéraux sur le désarmement, ainsi qu'aux groupes d'experts créés à la demande de l'Assemblée générale. Il suivra et analysera aussi les tendances actuelles et futures dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la sécurité internationale.
- 4.5 Le Bureau continuera d'être une source de données impartiales et factuelles sur le désarmement et les questions de sécurité pour les États Membres, les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales, et étoffera ses programmes de sensibilisation par l'éducation. Les États Membres, en particulier les pays en développement, continueront de bénéficier de services de formation et de services consultatifs, dans le cadre du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement et par l'intermédiaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), qui leur permettront de renforcer leurs connaissances techniques et de participer plus efficacement aux délibérations et aux négociations internationales. Le Bureau aidera également les États Membres à mieux faire comprendre le lien qui existe entre désarmement et développement.
- 4.6 On continuera d'intégrer pleinement une optique soucieuse de l'égalité des sexes dans les activités menées dans le cadre du programme, avec la mise en œuvre d'un plan d'action visant à faire un travail de sensibilisation et à renforcer la volonté et la capacité de prendre effectivement en compte les questions relatives à l'égalité des sexes dans tout ce qui concerne les affaires de désarmement.
- 4.7 Pour mener à bien ses activités, le Bureau coopérera avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat, des organismes des Nations Unies et des entités extérieures au système, dont les organisations créées en vertu de traités, les organisations intergouvernementales, interrégionales, régionales et nationales, les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires. Cette coopération passera par l'élaboration de rapports, la participation à des réunions et séances d'information, la fourniture d'un appui technique et fonctionnel, et l'échange de données d'information et d'expérience.

- 4.8 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 4.3, et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme. L'augmentation du nombre de publications en série tient au fait qu'il est prévu de publier une lettre d'information bimensuelle en ligne pour chaque centre régional pendant l'exercice biennal 2012-2013.

Tableau 4.3

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2008-2009 (nombre effectif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>	<i>2012-2013 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	25	25	47
Publications isolées	34	27	5
Total	59	52	52

- 4.9 Le montant total des ressources prévues au titre de l'exercice biennal 2012-2013 pour le Bureau des affaires de désarmement s'élève à 22 711 800 dollars, soit une progression de 577 000 dollars (2,6 %). L'augmentation que fait apparaître le tableau 4.5 peut être résumée comme suit :
- a) La progression de 33 000 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration s'explique par l'augmentation du nombre de voyages nécessaires;
 - b) L'augmentation nette de 529 700 dollars au titre du programme de travail s'explique comme suit :
 - i) Une diminution nette de 11 100 dollars au titre du sous-programme 1, découlant d'une réduction des dépenses prévues pour le remplacement du matériel de bureautique;
 - ii) Une augmentation nette de 332 900 dollars au titre du sous-programme 2, découlant d'une augmentation des dépenses prévues pour l'organisation de réunions de groupes spéciaux d'experts en 2012 et 2013 sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, conformément à la résolution 65/68 de l'Assemblée générale;
 - iii) Une diminution nette de 50 700 dollars au titre du sous-programme 3, résultant principalement d'une réduction des dépenses prévues pour les services de consultants, du fait de l'achèvement des travaux d'un groupe de travail d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, et d'une baisse du nombre des voyages nécessaires;
 - iv) Une diminution nette de 30 800 dollars au titre du sous-programme 4, découlant d'une réduction des dépenses prévues pour les services de consultants et les frais de voyage du personnel;
 - v) Une augmentation nette de 289 400 dollars au titre du sous-programme 5, résultant de l'effet-report de la création de deux postes P-3 et de deux postes d'agent local et de la prise en compte des besoins opérationnels essentiels du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, conformément aux résolutions 63/74 et 63/77 de l'Assemblée générale, respectivement. À cela s'ajoute une augmentation concernant les objets de

dépense autres que les postes liée à une progression des dépenses prévues au titre de la sécurité des trois centres régionaux, afin que ceux-ci se mettent pleinement en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle;

- c) L'augmentation de 19 300 dollars au titre de l'appui au programme (objets de dépense autres que les postes) s'explique par la contribution versée à l'appui des services centraux de traitement des données fournis par le Bureau des technologies de l'information et des communications;
 - d) La diminution prévue de 5 000 dollars à la rubrique Organes directeurs résulte du groupement des voyages ou de la réduction de leur nombre chaque fois que possible.
- 4.10 Les ressources extrabudgétaires, estimées à 16 643 000 dollars pour l'exercice biennal 2012-2013, comprennent un montant de 4 031 300 dollars à virer au Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR. Elles serviront : à financer les activités liées à l'organisation des douzième et treizième réunions annuelles et de la conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction; à promouvoir la confiance entre les États Membres dans le domaine des armes classiques et à faire face à l'accumulation déstabilisatrice et excessive, à la fabrication et au trafic d'armes légères, ainsi qu'à promouvoir une réduction de la violence armée; à fournir des informations impartiales et factuelles sur le désarmement aux États Membres, aux organismes des Nations Unies et aux organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales; et à offrir des possibilités de coopération, de coordination et de collaboration au niveau régional en ce qui concerne les questions liées au désarmement, à la non-prolifération et à la paix et à la sécurité régionales. La diminution tient au fait que, pendant l'exercice 2010-2011, un donateur a apporté un financement à l'appui d'une activité qui entre dans le cadre du sous-programme 3 et qui devrait commencer en 2011, sachant que ce financement ne devrait pas se poursuivre pendant l'exercice 2012-2013.
- 4.11 Les ressources prévues pour les activités de suivi et d'évaluation, en application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, s'élèveraient à 321 400 dollars au titre des postes et des autres objets de dépense, dont 271 400 dollars correspondant à 16 mois de travail d'administrateur et 4 mois de travail d'agent des services généraux.
- 4.12 La répartition en pourcentage des ressources demandées au titre du programme pour l'exercice biennal 2012-2013 apparaît dans le tableau 4.4. La répartition des ressources nécessaires est récapitulée dans le tableau 4.5 et les postes nécessaires sont indiqués dans le tableau 4.6.

Tableau 4.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires^a</i>
A. Organes directeurs	0,2	–
B. Direction exécutive et administration	12,8	3,0
C. Programme de travail		
1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	20,3	6,4
2. Armes de destruction massive	11,9	15,0
3. Armes classiques	14,5	23,6

Titre II Affaires politiques

	Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires ^a
4. Information et sensibilisation	12,6	0,4
5. Désarmement régional	22,0	47,6
Total partiel, programme de travail	81,3	93,0
D. Appui au programme	5,7	4,0
Total	100,0	100,0

^a À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

Tableau 4.5

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			
A. Organes directeurs	36,5	42,4	(5,0)	(11,8)	37,4	1,3	38,7
B. Direction exécutive et administration	2 671,8	2 866,9	33,0	1,2	2 899,9	10,6	2 910,5
C. Programme de travail	18 092,9	17 952,5	529,7	3,0	18 482,2	431,5	18 913,7
D. Appui au programme	1 292,2	1 273,0	19,3	1,5	1 292,3	31,1	1 323,4
Total (1)	22 093,5	22 134,8	577,0	2,6	22 711,8	474,5	23 186,3

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (montant estimatif)	2012-2013 (montant estimatif)
B. Direction exécutive et administration	–	231,4	370,3
C. Programme de travail	12 935,6	20 723,1	15 764,7
D. Appui au programme	527,4	492,0	508,0
Total (2)	13 463,0	21 446,5	16 643,0
Total [(1) + (2)]	35 556,5	43 581,3	39 829,3

Tableau 4.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires ^a			
	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	3	3	–	–	–	–	3	3
P-5	13	13	–	–	1	1	14	14
P-4/3	16	16	–	–	–	–	16	16
P-2/1	4	4	–	–	–	–	4	4
Total partiel	39	39	–	–	1	1	40	40
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	4	4	–	–	–	–	4	4
Autres classes	15	15	–	–	–	–	15	15
Total partiel	19	19	–	–	–	–	19	19
Catégories diverses								
Agents locaux	4	4	–	–	–	–	4	4
Total	62	62	–	–	1	1	63	63

^a À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

A. Organes directeurs : Conférence du désarmement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 37 400 dollars

- 4.13 La Conférence du désarmement a été créée en application du paragraphe 120 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2) en tant que forum multilatéral unique de négociation en matière de désarmement pour la communauté internationale. Depuis l'élargissement de sa composition en 1996 et 1999, la Conférence est ouverte à la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et de 60 autres États, dont les grandes puissances militaires. En outre, chaque année, une quarantaine d'États non membres sont invités, sur leur demande, à participer à ses travaux. La Conférence conduit ses travaux sur la base du consensus, adopte son propre règlement intérieur, fait en sorte que sa présidence soit assurée à tour de rôle par tous ses membres sur une base mensuelle, adopte son propre ordre du jour compte tenu des recommandations qui lui sont faites par l'Assemblée et des propositions présentées par ses propres membres, et soumet un rapport à l'Assemblée chaque année ou plus fréquemment si nécessaire. Sa session annuelle, d'une durée de 24 semaines, est divisée en trois parties et, s'il y a lieu, elle poursuit ses négociations sur les questions prioritaires entre les sessions. C'est pourquoi elle peut se réunir pendant six à neuf mois par an.
- 4.14 En application du paragraphe 120 c) du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général de l'ONU nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, en même temps qu'il est

son Représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et ses présidents à organiser leurs travaux. Comme l'a demandé l'Assemblée dans sa résolution 34/83 L, le Secrétaire général fournit le personnel ainsi que le concours et les services dont ont besoin la Conférence du désarmement et tous organes subsidiaires qu'elle pourrait établir, conformément aux dispositions du règlement intérieur de la Conférence. Le secrétariat de celle-ci est assuré par des fonctionnaires du Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence (Genève), qui relève du Bureau des affaires de désarmement.

- 4.15 La Conférence du désarmement a mené à bon terme les négociations relatives à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (1992), et celles concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1996), avec la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et d'autres grandes puissances militaires. Elle s'emploie à l'heure actuelle à faire un examen de fond des priorités du programme d'action international en matière de désarmement.

Tableau 4.7

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	42,4	37,4	–	–
Total	42,4	37,4	–	–

- 4.16 Le montant prévu pour les objets de dépense autres que les postes correspond aux frais de voyage de responsables en poste à Genève qui doivent se rendre au Siège pour participer aux séances de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires ou à d'autres consultations ou réunions.

B. Direction exécutive et administration**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 899 900 dollars**

- 4.17 La direction exécutive et l'administration du programme sont assurées par le Bureau du Haut-Représentant et le Bureau du Directeur.
- 4.18 Le Bureau du Haut-Représentant est chargé de suivre l'exécution du programme de travail et d'assurer la direction, la supervision et la gestion générales du Bureau des affaires de désarmement, y compris sur les plans administratif et financier. Le Haut-Représentant apporte son concours au Secrétaire général et formule des avis à son intention sur toutes les questions touchant le désarmement et les questions de sécurité liées au désarmement; il le représente pour ces questions, selon les besoins, tout en faisant autorité pour ce qui est d'analyser et d'évaluer, aux fins de l'établissement de directives et de la prise de décisions, les faits nouveaux survenant dans ces domaines. Il assure aussi la liaison, sur ces questions, entre le Secrétariat et les États Membres. Enfin, il engage des activités de sensibilisation pour faire progresser le programme d'action en matière de désarmement, en partenariat avec les entités compétentes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec la société civile, les médias, les milieux universitaires et les fondations.

- 4.19 Dans l'exercice de ses fonctions, le Haut-Représentant bénéficie du concours du Directeur, qui lui rend des comptes, lui sert d'adjoint et assume la responsabilité du Bureau des affaires de désarmement en son absence. Le Directeur aide le Haut-Représentant à assurer la direction et la gestion du Bureau et veille à la bonne coordination des activités, au maintien d'un effet de synergie entre les différents services et à l'exécution des missions inscrites au programme de travail du Bureau. Il conseille le Haut-Représentant et formule des recommandations sur toutes les questions de fond, d'organisation, d'administration, de personnel et de budget. Le Bureau du Directeur est responsable de l'élaboration du programme de travail, du suivi de l'exécution des programmes et de la coordination de leur évaluation, ainsi que de la coordination d'ensemble et de la révision des produits du Bureau des affaires de désarmement prévus dans le cadre stratégique et le budget-programme.

Tableau 4.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Administration efficace du programme de travail	a) Produits exécutés en temps voulu <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 96 % 2010-2011 (estimation) : 97 % 2012-2013 (objectif) : 98 %
b) Amélioration des délais de présentation des documents	b) Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session présentés dans les délais prescrits <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 98 % 2010-2011 (estimation) : 98 % 2012-2013 (objectif) : 99 %
c) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États Membres	c) Nombre de cas où les États Membres examinent des questions portées à leur attention <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 90 cas 2010-2011 (estimation) : 100 cas 2012-2013 (objectif) : 110 cas
d) Renforcement de la cohérence des politiques de gestion des activités de désarmement de l'ONU	d) Nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organes <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 90 activités 2010-2011 (estimation) : 95 activités 2012-2013 (objectif) : 100 activités

Facteurs externes

- 4.20 Le programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de désarmement; b) les faits nouveaux dans le domaine politique concernant la paix et la sécurité internationales facilitent la négociation de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, résolutions et décisions issues des réunions et conférences; d) les organisations régionales apportent leur coopération; e) les ressources financières et humaines voulues sont réunies; f) les institutions nationales sont favorables à la prise en compte de la problématique hommes-femmes.

Produits

- 4.21 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :
- Apports et contributions de fond au Secrétaire général, notamment en matière d'avis politiques et d'analyses, sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération, sous la forme de documents d'information, de déclarations et de points à soulever;
 - Activités de sensibilisation sur les questions de désarmement et de non-prolifération auprès des États Membres et de la société civile, sous diverses formes : interventions publiques, conférences, diffusion d'informations, sensibilisation du public et représentation du Secrétaire général à des manifestations et à des forums internationaux, selon qu'il conviendra;
 - Suivi régulier des activités des divers services du Bureau pour veiller à ce que la documentation destinée aux organes délibérants et les publications en série et isolées continuent d'être établies et présentées en temps voulu;
 - Appui aux efforts multilatéraux déployés dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération et coopération avec les États Membres, les organisations intergouvernementales et la société civile, notamment sur le plan régional;
 - Préparation et organisation des réunions et activités des organes, conférences et réunions compétents en matière de désarmement, comme la Conférence du désarmement, la Première Commission de l'Assemblée générale, la Commission du désarmement, les conférences des parties chargées d'examiner des accords de désarmement multilatéraux et les groupes d'experts gouvernementaux créés par l'Assemblée générale, et fourniture de services fonctionnels pour les réunions.

Tableau 4.9

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 780,9	2 780,9	8	8
Autres objets de dépense	86,0	119,0	–	–
Total partiel	2 866,9	2 899,9	8	8

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Fonds extrabudgétaires	231,4	370,3	1	1
Total	3 098,3	3 270,2	9	9

- 4.22 Le montant de 2 899 900 dollars servirait à financer le maintien de huit postes [1 poste de Secrétaire général adjoint, 1 D-2, 3 P-5 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] et des objets de dépense à caractère opérationnel dans le Bureau du Haut-Représentant et le Bureau du Directeur.
- 4.23 Les 370 300 dollars de fonds extrabudgétaires couvriraient le coût d'un poste d'administrateur (P-5) et des objets de dépense autres que les postes au profit d'une nouvelle antenne viennoise du Bureau des affaires de désarmement. Le nouveau poste proposé serait celui de chef du bureau de Vienne, dans le cadre d'une nouvelle initiative visant à répondre au besoin croissant de coopérer et d'assurer des échanges efficaces avec les organisations intergouvernementales. Le nouveau bureau renforcerait la capacité du Bureau des affaires de désarmement de tenir le Secrétaire général informé sans délai des faits nouveaux, en particulier dans le domaine nucléaire.
- 4.24 Le titulaire du poste P-5 ferait connaître les objectifs du Bureau des affaires de désarmement et faciliterait une coopération plus étroite avec l'Office des Nations Unies à Vienne et les organisations et organismes compétents basés à Vienne, tels que l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, notamment en assistant aux réunions et séances des entités susmentionnées.
- 4.25 De plus, le titulaire du poste suivrait l'évolution de la situation intéressant le Bureau des affaires de désarmement dans les bureaux, fonds et programmes des Nations Unies installés à Vienne, ainsi que dans les organisations intergouvernementales et organismes associés, et formulerait des avis et des recommandations à l'intention du Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, selon qu'il conviendrait, au vu de ladite évolution.
- 4.26 Les attributions du titulaire du poste P-5 consisteraient également à fournir un appui à l'organisation de réunions et conférences dans le domaine du désarmement, et au contrôle des armements et de la non-prolifération, si nécessaire, et à donner suite aux demandes d'information ayant trait au Bureau des affaires de désarmement et à ses activités.

C. Programme de travail

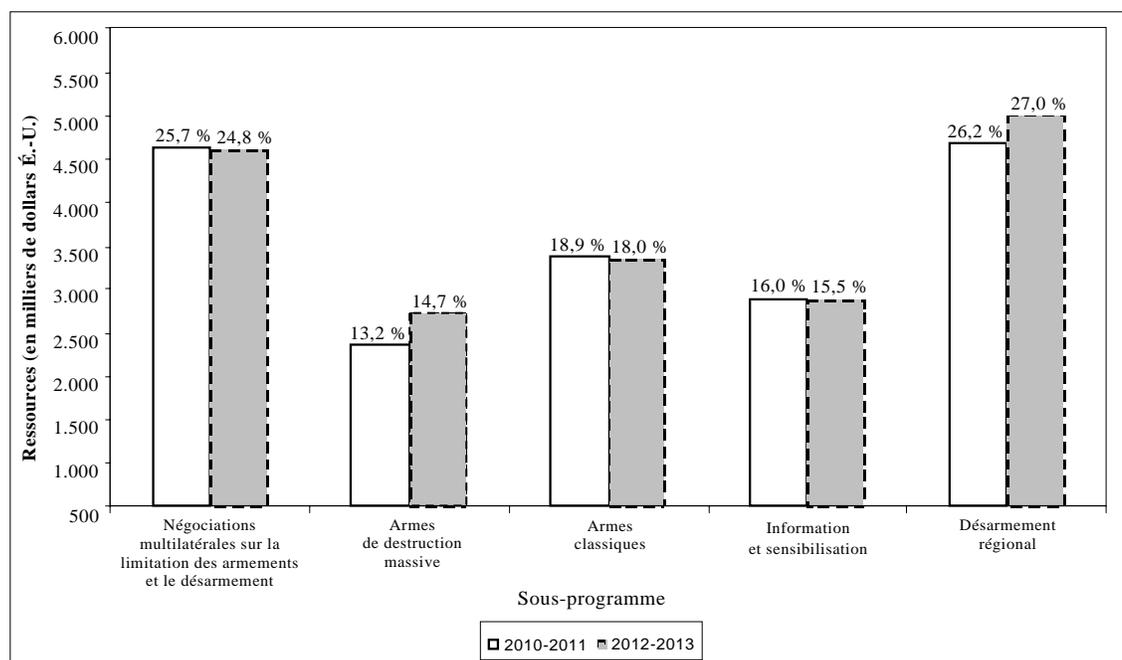
Tableau 4.10

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
	1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	4 615,5	4 604,4	8
2. Armes de destruction massive	2 368,9	2 701,8	8	8
3. Armes classiques	3 385,6	3 334,9	10	10
4. Information et sensibilisation	2 884,6	2 853,8	8	8
5. Désarmement régional	4 697,9	4 987,3	17	17
Total partiel	17 952,5	18 482,2	51	51
Fonds extrabudgétaires ^a	15 281,5	11 733,4	–	–
Total	33 234,0	30 215,6	51	51

^a À l'exclusion des ressources prévues pour le Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR

Ressources nécessaires, par sous-programme



**Sous-programme 1
Négociations multilatérales sur la limitation des armements
et le désarmement**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 604 400 dollars

- 4.27 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe au Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence de l'Office des Nations Unies à Genève. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 1 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 4.11

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès
et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Appuyer les négociations et délibérations multilatérales sur les accords de limitation des armements et de désarmement, y compris de non-prolifération sous tous ses aspects, et apporter un appui aux États Membres, sur leur demande, dans la mise en œuvre des accords multilatéraux en vigueur en la matière

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Appui efficace apporté aux négociations de la Conférence du désarmement et aux conférences et réunions d'États parties à divers accords multilatéraux de limitation des armements et de désarmement y compris de non-prolifération sous tous ses aspects, sur le plan technique et sur ceux des procédures et de l'organisation

a) i) Davantage de témoignages de satisfaction de la part des présidents d'organes subsidiaires et des États Membres et observateurs de la Conférence du désarmement, quant à l'efficacité de l'appui assuré sur le plan technique et sur celui des procédures et en matière d'organisation

Mesure des résultats

2008-2009 : non disponible

2010-2011 (estimation) : l'appui est jugé bon à excellent dans 80 % des commentaires reçus

2012-2013 (objectif) : l'appui est jugé bon à excellent dans 83 % des commentaires

ii) Davantage de témoignages de satisfaction de la part des présidents de conférences et de réunions d'État parties, ainsi que des États parties eux-mêmes et d'autres participants de ces manifestations, quant à l'efficacité de l'appui assuré sur le plan technique et sur celui des procédures et en matière d'organisation

Mesure des résultats

2008-2009 : non disponible

2010-2011 (estimation) : l'appui est jugé bon à excellent dans 80 % des commentaires reçus

- 2012-2013 (objectif) : l'appui est jugé bon à excellent dans 83 % des commentaires reçus
- b) Appui efficace à la mise en œuvre sans délai des décisions, recommandations et programmes d'action adoptés lors des conférences et réunions des États parties à divers accords multilatéraux de désarmement et de non-prolifération
- b) i) Accroissement de la quantité d'information communiquée par les États parties sur les mesures prises pour s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu des traités et donner suite aux décisions, recommandations et programmes d'action adoptés, selon les besoins
- Mesure des résultats*
 2008-2009 : non disponible
 2010-2011 (estimation) : taux de présentation de rapports de 70 %
 2012-2013 (objectif) : taux de présentation de rapports de 75 %
- ii) Accroissement de la quantité d'information communiquée par les États parties pour alimenter les bases de données créées en vertu des accords de désarmement multilatéraux
- Mesure des résultats*
 2008-2009 : non disponible
 2010-2011 (estimation) : taux de réponse de 70 %
 2012-2013 (objectif) : taux de réponse de 71 %
- iii) Nombre et durée moyenne des consultations de sources d'information en ligne, en particulier des pages Web tenues par le Service
- Mesure des résultats*
 2008-2009 : 100 consultations quotidiennes d'une durée moyenne supérieure à 60 secondes
 2010-2011 (estimation) : 120 consultations quotidiennes d'une durée moyenne supérieure à 60 secondes
 2012-2013 (objectif) : 140 consultations quotidiennes d'une durée moyenne supérieure à 60 secondes
- c) Renforcement des compétences des États Membres en matière de désarmement et de non-prolifération grâce au Programme de bourses d'études, de formation et de services
- c) i) Augmentation du pourcentage d'États Membres, en particulier de pays en développement, intéressés par le Programme de bourses d'études, de formation et de

consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, et répartition entre les sexes plus équilibrée dans la participation au programme

services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement

Mesure des résultats

2008-2009 : 78 % des États Membres

2010-2011 (estimation) : 80 % des États Membres

2012-2013 (objectif) : 82 % des États Membres

ii) Présence accrue d'anciens participants dudit programme dans les organes des Nations Unies et aux réunions et conférences sur le désarmement et la non-prolifération

Mesure des résultats

2008-2009 : 75 personnes

2010-2011 (estimation) : 80 personnes

2012-2013 (objectif) : 85 personnes

iii) Augmentation du pourcentage de femmes participant à ce programme

Mesure des résultats

2008-2009 : 45 %

2010-2011 (estimation) : 47 %

2012-2013 (objectif) : 50 %

Facteurs externes

- 4.28 Ces activités devraient permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si :
- a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement;
 - b) les faits nouveaux dans le domaine politique concernant la paix et la sécurité internationales sont propres à faciliter les négociations de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement;
 - c) les parties aux négociations font preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité;
 - d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, aux résolutions et aux décisions issues des réunions et conférences; et
 - e) les institutions nationales appuient l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les domaines du désarmement, de la paix et de la sécurité.

Produits

- 4.29 Durant l'exercice biennal 2012-2013, les produits finals ci-après seront exécutés :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de 2012 sur les bourses d'études, la formation et les services consultatifs des Nations Unies dans le domaine du désarmement;

- ii) Conférence du désarmement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières informelles (70); séances plénières (60); consultations du Président (60);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports annuels à l'Assemblée générale (2); documents officiels (80); procès-verbaux de séance (60); documentation pour les séances plénières informelles et les autres séances informelles convoquées au besoin par la Conférence pendant chaque session annuelle (groupes de travail ou réunions d'organes subsidiaires et comités spéciaux) (20); rapports des présidents ou des coordonnateurs des séances plénières informelles ou des autres séances informelles de la Conférence (10);
- iii) Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
 - a. Services fonctionnels : conférences annuelles (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport des conférences annuelles (2); documents d'avant session (10); documents de session (10); documents d'après-session (5);
- iv) Réunions des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
 - a. Services fonctionnels : réunions annuelles sur la Convention (70) et sur le Protocole V (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions des États parties à la Convention (9); documents d'avant session (58); documents de session (34); documents d'après-session (16);
- v) Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction :
 - a. Services fonctionnels : douzième et treizième assemblées des États parties à la Convention (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport final de l'Assemblée des États parties (2); documents d'avant session des réunions (60); documents de session des réunions (20);
- vi) Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction :
 - a. Services fonctionnels : séances annuelles (20); réunions du Groupe d'experts (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports de la Réunion des États parties (2); rapports du Groupe d'experts (2);
- vii) Assemblées annuelles des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions :
 - a. Services fonctionnels : séances plénières des troisième et quatrième assemblées annuelles (20);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports finals (2), documents d'avant session (60), documents de session (20);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Promotion d'instruments juridiques : étude et évaluation fiables de l'évolution des négociations en cours dans le cadre de la Conférence du désarmement ainsi que des conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux relatifs à la limitation des armements et au désarmement;
 - ii) Gestion de la base de données créée en vertu de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction;
 - iii) Fourniture de documents d'information et apports concrets dans le cadre des séminaires sur la limitation des armements et le désarmement et exposés sur les questions faisant l'objet des négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement;
 - iv) Maintenance du site Web du Service de Genève;
 - v) Maintien de la coopération avec des établissements de recherche s'occupant de la limitation des armements et du désarmement, en particulier l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR);
 - vi) Fourniture de services fonctionnels et administratifs aux présidents successifs de la Conférence du désarmement afin d'assurer la continuité des travaux de la Conférence et fourniture de services similaires aux autres conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux de désarmement;
 - vii) Gestion de la base de données créée en vertu de l'article 7 de la Convention sur les armes à sous-munitions;
- c) Coopération technique (budget ordinaire)
- Stages, séminaires et ateliers de formation : exécution du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, actualisation du matériel didactique, sessions de formation à l'intention de 25 boursiers par an (Conférence du désarmement, à Genève, et Première Commission, à New York); visites d'études à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et dans les États Membres, à leur invitation

Tableau 4.12

Ressources nécessaires, sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 707,2	2 707,2	8	8
Autres objets de dépense	1 908,3	1 897,2	–	–
Total partiel	4 615,5	4 604,4	8	8

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Fonds extrabudgétaires	810,8	810,8	–	–
Total	5 426,3	5 415,2	8	8

- 4.30 Le montant de 4 604 400 dollars indiqué dans le tableau 4.12, qui fait apparaître une diminution de 11 000 dollars, permettra de continuer à financer huit postes [1 D-2, 1 P-5, 3 P-4 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)], ainsi que des dépenses autres que le poste telles que les heures supplémentaires, les voyages, les fournitures, les subventions et contributions destinées au programme de bourses d'études du Département et une subvention de 577 800 dollars à l'UNIDIR. La diminution des crédits demandés au titre des dépenses autres que les postes s'explique essentiellement par les dépenses non renouvelables prévues en 2010-11 pour remplacer du mobilier et du matériel au bureau de Genève.
- 4.31 Le montant de 810 800 dollars provenant de ressources extrabudgétaires servira à couvrir le coût des douzième et treizième réunions annuelles et des conférences d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction et à participer à la réalisation de l'objectif de l'Organisation consistant à apporter un appui aux États parties aux accords multilatéraux en vigueur sur la limitation des armements et le désarmement, y compris par l'achat d'ouvrages et de publications spécialisés destinés à la collection d'ouvrages de référence et de recherche sur le désarmement, afin de fournir des informations à jour à l'usage des États Membres, qui pourront les utiliser dans la négociation d'accords multilatéraux sur la limitation des armements et le désarmement, ainsi que du secrétariat technique, des institutions de recherche et du public.

Sous-programme 2 Armes de destruction massive

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 701 800 dollars

- 4.32 L'unité administrative chargée d'exécuter ce sous-programme est le Service des armes de destruction massive. Ce sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 2 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 4.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir et appuyer l'action menée en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires sous tous ses aspects et aider les États Membres, à leur demande, à apporter leur soutien aux traités relatifs aux armes de destruction massive

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

- | | |
|--|--|
| a) Amélioration et renforcement, pour les États Membres et les États parties, à leur demande, des activités de négociation, de délibération et | a) i) Degré de satisfaction quant à la qualité et à la ponctualité des services fonctionnels et d'organisation fournis |
|--|--|

de recherche de consensus sur les questions de désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects, et les questions d'universalité liées aux armes de destruction massive, en particulier aux armes nucléaires et à leurs vecteurs

Mesure des résultats

2008-2009 : 100 %

2010-2011 (estimation) : 100 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

ii) Augmentation du nombre de demandes de services spécialisés à l'appui des négociations, des délibérations, de la recherche de consensus ou de la mise en œuvre des accords et instruments

Mesure des résultats

2008-2009 : 10 demandes

2010-2011 (estimation) : 12 demandes

2012-2013 (objectif) : 14 demandes

b) Approfondissement de la connaissance et de la compréhension des défis que posent les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires et les armes biologiques et chimiques, y compris le terrorisme employant des armes de destruction massive, renforcement de la coopération multilatérale dans le cadre des activités actuellement prescrites et renforcement de l'aptitude à répondre aux impératifs qui en résultent

b) i) Augmentation du nombre de demandes adressées au Service pour obtenir une assistance, ainsi que des apports et des avis techniques, sur les questions liées à ses travaux

Mesure des résultats

2008-2009 : 10 demandes

2010-2011 (estimation) : 12 demandes

2012-2013 (objectif) : 14 demandes

ii) Augmentation du nombre de consultations des pages Web du Service

Mesure des résultats

2008-2009 : 25 000 pages consultées par mois

2010-2011 (estimation) 26 000 pages consultées par mois

2012-2013 (objectif) : 27 000 pages consultées par mois

iii) Nombre de demandes reçues d'États Membres ou d'organisations internationales et régionales souhaitant bénéficier d'un appui à l'organisation de manifestations et de séminaires visant à renforcer les capacités et d'une aide leur permettant de s'acquitter de leurs obligations relatives au désarmement et à la prévention de la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs

Mesure des résultats

2008-2009 : 5 demandes

2010-2011 (estimation) : 6 demandes

2012-2013 (objectif) : 8 demandes

Facteurs externes

- 4.33 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de désarmement; b) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, résolutions et décisions issues de réunions et conférences; c) les organisations internationales apportent leur coopération.

Produits

- 4.34 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Assemblée générale-Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques; note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires; rapports du Secrétaire général sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2); rapports de synthèse du Secrétaire général sur la suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*, la réduction du danger nucléaire et le désarmement nucléaire (2); rapports du Secrétaire général sur les mesures visant à empêcher des terroristes d'acquérir des armes de destruction massive (2); rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925; rapports de synthèse du Secrétaire général sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient et sur le risque de prolifération nucléaire dans la région (2); rapport du Secrétaire général sur la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie; rapports du Secrétaire général sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (2); rapport du Secrétaire général sur les nouvelles mesures à prendre dans le domaine du désarmement pour éviter la course aux armements au fond des mers et des océans et dans leur sous-sol; rapports du Secrétaire général sur la question des missiles sous tous ses aspects (2);
 - ii) Commission du désarmement : services fonctionnels pour les réunions : groupe de travail (30);
 - iii) Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires prévue en 2013 :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Bureau de la Conférence (2); réunions de la Conférence (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents (8); rapport final de la Conférence;
 - iv) Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 (réunions préparatoires en 2012 et 2013) :

- a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (40); consultations d'avant-session (6);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants: documents (60); documents de travail (60); rapports du Comité préparatoire (2);
- v) Conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient prévue en 2012 :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6); séances du Bureau (2); consultations préalables à la Conférence (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: documents (8); documents de travail (4); rapport final de la Conférence;
- vi) Appui fonctionnel au facilitateur concernant l'application de la résolution sur le Moyen-Orient adoptée en 1995 par la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité, y compris appui aux consultations concernant les préparatifs en vue de la Conférence de 2012 et à l'application des mesures de suivi convenues à la Conférence;
- vii) Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales : services fonctionnels pour les sessions de 2012 et 2013 : 30 réunions;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation : brochures sur les questions liées aux armes de destruction massive (5);
 - ii) Promotion d'instruments juridiques : suivi des décisions des conférences d'examen, en particulier de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, et réunions sur les accords de désarmement relatifs aux armes de destruction massive;
 - iii) Appui technique et administratif au mécanisme d'enquête du Secrétaire général en ce qui concerne les allégations d'utilisation d'armes biologiques et chimiques, l'actualisation des directives et des procédures techniques applicables aux enquêtes et la mise à jour des listes d'experts, y compris les réunions d'experts;
 - iv) Appui technique et administratif, notamment pour les activités de sensibilisation liées au travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) et de ses experts;
 - v) Appui technique en ce qui concerne la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
 - vi) Analyse des tendances actuelles et futures dans le domaine des armes de destruction massive; fourniture aux États Membres, sur leur demande, de services consultatifs et d'avis analytiques, pour les aider dans le cadre de leurs délibérations, de leurs négociations et de la recherche d'un consensus, et aux États parties, pour les aider dans leurs négociations lors de conférences et réunions sur des accords multilatéraux de désarmement auxquels ils sont parties;
 - vii) Participation à des séminaires et des ateliers internationaux, à la demande d'États Membres ou d'organisations internationales et régionales concernant des questions particulières liées aux armes de destruction massive;

- viii) Poursuite de la mise au point et tenue à jour du site Web du Service, y compris la mise à jour d'une base de données mise à la disposition du public par tous les États dotés d'armes nucléaires en tant que mesure de confiance.

Tableau 4.14

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 294,4	2 294,4	8	8
Autres objets de dépense	74,5	407,4	–	–
Total partiel	2 368,9	2 701,8	8	8
Fonds extrabudgétaires	2 388,5	1 888,0	–	–
Total	4 757,4	4 589,8	8	8

- 4.35 Le montant de 2 701 800 dollars, qui accuse une augmentation de 332 900 dollars, permettrait de continuer à financer huit postes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] et de couvrir d'autres dépenses de personnel, le coût des services de consultants et d'experts, et les frais de voyage du personnel. L'augmentation des dépenses autres que les postes (332 900 dollars) s'explique par la prise en charge des réunions des groupes spéciaux d'experts qui seront organisées en 2012 et 2013 sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, telles que définies dans la résolution 65/68 de l'Assemblée générale.
- 4.36 Le montant de 1 888 000 dollars au titre des fonds extrabudgétaires servirait à financer les réunions régionales sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité et des mesures de transparence et de confiance dans le domaine de la sécurité, et à promouvoir la paix et la sécurité régionales. La diminution tient à une réduction du nombre des réunions prévues pendant l'exercice 2012-2013.

Sous-programme 3

Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 334 900 dollars

- 4.37 L'unité administrative chargée d'exécuter ce programme est le Service des armes classiques. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 3 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 4.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un renforcement de la confiance entre les États Membres dans le domaine des armes classiques, et faciliter leurs efforts dans les délibérations sur la réglementation et la limitation des armes classiques	
Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la facilitation de la mise en œuvre par les États Membres du Programme d'action de 2001 en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects en utilisant les outils disponibles	a) Absence de plaintes d'États Membres au sujet des services fournis <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 100 %
b) Renforcement de la facilitation du processus concernant la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes	b) Absence de plaintes d'États Membres au sujet des services fournis <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 100 %
c) Renforcement de la facilitation de la participation des États Membres aux instruments des Nations Unies sur les mesures de renforcement de la confiance en ce qui concerne les questions militaires et les questions de sécurité et le développement de la portée de ces instruments	c) Absence de plaintes d'États Membres au sujet des services fournis <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 100 %

Facteurs externes

- 4.38 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux initiatives de désarmement; b) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations; c) toutes les données nécessaires sont communiquées en temps voulu; d) les fonds extrabudgétaires disponibles sont suffisants.

Produits

- 4.39 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports du Secrétaire général sur la maîtrise des armements classiques aux niveaux régional et sous-régional (2); rapports du Secrétaire général sur l'information objective concernant

les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (2); rapports du Secrétaire général sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies (2); rapport de synthèse du Secrétaire général sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects et l'assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères; rapport de synthèse du Secrétaire général sur la consolidation de la paix par des mesures de désarmement pratiques, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects et l'assistance aux États pour l'arrêt de le commerce illicite et la collecte des armes légères; rapports du Secrétaire général sur la relation entre désarmement et développement (2); rapport du Secrétaire général sur les effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri;

- ii) Commission du désarmement : services fonctionnels pour les réunions : groupe de travail (30);
- iii) Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes (2012):
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions de préparation (6); réunions de la conférence (40);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité préparatoire; document final de la conférence;
- iv) Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (2012) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions de préparation (10); réunions de la conférence d'examen (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité préparatoire; document final de la conférence d'examen;
- v) Conseil de sécurité : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général sur les armes légères;
- vi) Groupes spéciaux d'experts : groupe d'experts gouvernementaux sur la tenue du Registre des armes classiques des Nations Unies et les modifications à y apporter, pour ses travaux en 2012 :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (40);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général;
- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Promotion d'instruments juridiques : réunions du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères; réunions d'autres groupes spéciaux interinstitutions spécialistes du désarmement; bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations du Secrétaire général sur des questions liées aux armes classiques;
 - ii) Communiqués de presse et conférences de presse sur les questions relatives aux armes classiques;

- iii) Séminaires pour les utilisateurs extérieurs : ateliers et réunions sur les questions relatives aux armes classiques;
 - iv) Ressources audiovisuelles : supports utilisés dans le cadre de la stratégie de sensibilisation (affiches, expositions);
 - v) Activités techniques : actualisation et gestion de la base de données du Registre des armes classiques des Nations Unies; lancement du nouveau système de communication en ligne des renseignements à verser au Registre; actualisation et gestion de la base de données sur l'Instrument normalisé des Nations Unies pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires; actualisation et gestion de la base de données du Système d'appui à la mise en œuvre du Programme d'action; élaboration et actualisation du système de communication en ligne de renseignements concernant la Convention sur les armes à sous-munitions et de la base de données le sous-tendant; actualisation et gestion des pages Web sur le « SaferGuard Programme on Ammunition »;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Formation : élaboration d'une formation en ligne à l'établissement des rapports nationaux dans le cadre du Programme d'action; formation à la mise en œuvre, dans les États africains, de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites; formation en cours d'emploi à la mise en œuvre des directives techniques internationales sur les munitions; élaboration d'une formation à l'utilisation d'un système de communication en ligne des renseignements à verser au Registre des armes classiques; élaboration d'une formation à l'utilisation du système de communication en ligne de renseignements sur les dépenses militaires; sensibilisation aux questions relatives au commerce des armes.

Tableau 4.16

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 907,1	2 907,1	10	10
Autres objets de dépense	478,5	427,8	–	–
Total partiel	3 385,6	3 334,9	10	10
Fonds extrabudgétaires	4 572,3	2 975,0	–	–
Total	7 957,9	6 309,9	10	10

4.40 Le montant de 3 334 900 dollars, qui fait apparaître une diminution de 50 700 dollars, permettrait de maintenir 10 postes [1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] et de couvrir les autres objets de dépense, tels que les autres frais de personnel, les dépenses liées aux services de consultants et d'experts et les voyages du personnel. La diminution des ressources nécessaires à des fins autres que le financement des postes (50 700 dollars) correspond à une réduction des dépenses prévues pour les services de consultants, du fait de l'achèvement des travaux des groupes d'experts gouvernementaux chargés d'examiner les

progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale pendant l'exercice biennal 2010-2011.

- 4.41 Le montant de 2 975 000 dollars prévu au titre des fonds extrabudgétaires servira à financer des activités de promotion de la coopération et de l'assistance internationales pour la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage, à promouvoir et à appuyer des mesures concrètes de désarmement, notamment des programmes de collecte d'armes et de réduction de la violence armée, à promouvoir et à appuyer les mesures de confiance pratiques dans le domaine des armes classiques, à promouvoir et à appuyer l'instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires, et à promouvoir et à appuyer la participation au Registre des armes classiques de l'ONU. La diminution tient au fait que pendant l'exercice 2010-2011 un donateur a apporté un financement à l'appui d'une activité bien précise qui devrait commencer en 2011, sachant que ce financement ne devrait pas se poursuivre pendant l'exercice 2012-2013.

**Sous-programme 4
Information et sensibilisation**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 853 000 dollars

- 4.42 L'unité administrative chargée d'exécuter ce sous-programme est le Service de l'information et de la sensibilisation. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 4 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 4.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mieux faire comprendre et connaître aux États Membres et au public les questions relatives au désarmement

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Utilisation accrue de l'information et de la documentation pédagogique du Bureau des affaires de désarmement et amélioration de l'accès à cette information et à cette documentation

a) i) Accroissement du pourcentage d'utilisateurs indiquant l'utilité de la documentation relative au désarmement

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 5 %

ii) Nombre de consultations du site Web du Bureau des affaires de désarmement

Mesure des résultats

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : sans objet

2012-2013 (objectif) : 120 000 visites par an

b) Accès rapide des utilisateurs finals à des informations précises et objectives communiquées par des moyens électroniques et dans des documents concernant divers aspects du désarmement	b) Accroissement du pourcentage de documents d'information mis à disposition des utilisateurs dans les délais prescrits <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 10 %
--	--

Facteurs externes

- 4.43 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement politique est propice aux initiatives de désarmement; b) les États Membres mettent en œuvre les recommandations de l'Assemblée générale; c) l'opinion publique apporte son appui; d) toutes les données nécessaires sont communiquées en temps voulu.

Produits

- 4.44 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale)
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : notes du Secrétaire général sur l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (2); rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale; rapports du Secrétaire général sur les vues et observations relatives aux progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (2); rapports du Secrétaire général sur le respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de contrôle des armements (2); rapports du Secrétaire général sur la promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération (2); rapports du Secrétaire général sur le Conseil consultatif pour les questions de désarmement (2); rapport du Secrétaire général sur le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement; rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération;
 - ii) Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Comité consultatif (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents d'avant-session (16); documents de session (8); documents d'après-session (4);
 - iii) Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale sur une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée consacrée au désarmement;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2012) : session du Groupe de travail à composition non limitée;

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents d'avant-session (4); documents de session (10); documents d'après-session (1);
- iv) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (15);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents d'avant-session (1); documents de session (15); documents d'après-session (1);
- b) Autres activités de fond :
 - i) Publications en série : *Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (en deux tomes) (4); bulletin sur la vie des organisations non gouvernementales (2); rapports spéciaux (4); série d'études sur les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (1);
 - ii) Publications isolées : publications événementielles (dépliants, brochures, documents publicitaires, guides, affiches) (4);
 - iii) Expositions, visites guidées et conférences; exposés pour des visiteurs et des groupes extérieurs; organisation de stages par le Bureau des affaires de désarmement et accueil de stagiaires;
 - iv) Manifestations spéciales : réunions du Groupe consultatif sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); activités relatives au désarmement menées par le Messager de la paix nommé par le Secrétaire général; application des recommandations de l'étude menée en 2002 par l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; réunions de l'équipe spéciale interinstitutions pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); organisation matérielle et technique de la participation des organisations non gouvernementales aux conférences sur le désarmement multilatéral et à des manifestations spéciales (4);
 - v) Activités techniques : mise en ligne de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement*, en deux tomes, et hébergement sur le Web (4); bulletin d'information du Bureau des affaires de désarmement (UNODA Update) (8); gestion et actualisation du site Web du Bureau; gestion et actualisation du site de ressources consultables en ligne pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; gestion de la base de données sur les accords conclus en matière de désarmement et de réglementation des armes; gestion de la bibliothèque de références sur le désarmement et de la bibliothèque de documents électroniques; mise en ligne de toutes les autres publications du Bureau; gestion et modernisation constantes de l'infrastructure informatique utilisée par le Bureau; mise en ligne d'interviews portant sur le désarmement et la non-prolifération sous forme de séquences téléchargeables;
 - vi) Promotion d'instruments juridiques : bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations;
 - vii) Promotion de films traitant du désarmement et de la non-prolifération;
 - viii) Séminaires pour les utilisateurs extérieurs : colloques et tables rondes sur des questions relatives au désarmement (4), en particulier l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

Tableau 4.18

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 137,1	2 137,1	8	8
Autres objets de dépense	747,5	716,7	–	–
Total partiel	2 884,6	2 853,8	8	8
Fonds extrabudgétaires	78,0	56,0	–	–
Total	2 962,6	2 909,8	8	8

- 4.45 La somme prévue (2 853 800 dollars) permettrait de maintenir huit postes [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 2 postes d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] et de couvrir des dépenses fonctionnelles autres que pour les postes telles que les autres frais de personnel, les services de consultants et les voyages des membres du personnel et du groupe d'experts.
- 4.46 Le montant de 56 000 dollars imputé sur les fonds extrabudgétaires servirait à financer le recours aux consultants qui compléteraient les sections du site Web du « Cyberschoolbus » de l'ONU consacrées au désarmement et à la non-prolifération et s'occuperaient de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement*.

**Sous-programme 5
Désarmement régional**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 987 300 dollars

- 4.47 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe au Service du désarmement régional, qui comprend le Groupe des activités régionales (à New York), le Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et le Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie exposée en détail dans le sous-programme 5 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 4.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir et renforcer les efforts internationaux en faveur du désarmement mondial et de la paix et de la sécurité internationales en appuyant et encourageant les mesures et initiatives régionales de désarmement fondées sur des démarches librement arrêtées par les États de la région et compte tenu des intérêts légitimes des États en matière d'autodéfense et des particularités de chaque région

Réalisations escomptées du Secrétariat
Indicateurs de succès

a) Possibilités accrues de coopération, de coordination et de collaboration à l'échelle régionale entre les États et les organisations régionales et sous-régionales sur les questions liées au désarmement, à la non-prolifération sous tous ses aspects et à la paix et la sécurité régionales et internationales

a) Nombre d'activités menées aux échelons national, sous-régional et régional : consultations régionales, colloques régionaux, ateliers et/ou activités de formation sur le renforcement des capacités, publications, activités de mobilisation et de sensibilisation en matière d'adhésion universelle aux traités et d'application intégrale des résolutions

Mesure des résultats

2008-2009 : 111

2010-2011 (estimation) : 130

2012-2013 (objectif) : 130

b) Plus grande coopération entre le Bureau des affaires de désarmement et les organisations internationales, régionales et sous-régionales de chaque région et sous-région, dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la paix et la sécurité régionales et internationales

b) i) Nombre d'entités nationales, régionales et sous-régionales participant aux manifestations organisées par le Service du désarmement régional

Mesure des résultats

2008-2009 : 198

2010-2011 (estimation) : 200

2012-2013 (objectif) : 220

ii) Nombre de mesures de collaboration mises en place par les entités régionales, sous-régionales et nationales

Mesure des résultats

2008-2009 : 52

2010-2011 (estimation) : 55

2012-2013 (objectif) : 60

c) Capacité accrue des entités nationales, régionales et sous-régionales d'appliquer des mesures en faveur du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la paix et la sécurité régionales et internationales

c) Nombre d'initiatives prises par des entités nationales, régionales et sous-régionales pour appliquer de telles mesures

Mesure des résultats

2008-2009 : 10

2010-2011 (estimation) : 12

2012-2013 (objectif) : 25

Facteurs externes

- 4.48 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) le montant des ressources demeure suffisant; c) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations de l'ONU; et d) les organisations régionales coopèrent.

Produits

- 4.49 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports du Secrétaire général sur : le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (2); le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région de la Méditerranée (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); les mesures de confiance dans les contextes régional et sous-régional (2);
 - ii) Comité spécial de l'océan Indien : services fonctionnels pour les réunions (2 séances);
 - iii) Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale : services fonctionnels pour les réunions ministérielles (4 séances); appui fonctionnel aux conférences, séminaires, ateliers et réunions d'experts (fonds extrabudgétaires);
 - b) Autres activités de fond (fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : diffusion tous les deux mois via Internet des bulletins d'information électroniques de trois centres régionaux (36);
 - ii) Publications isolées : rapports sur les conférences spéciales publiés par les trois centres régionaux (6); manuel, programme d'études et matériels de formation, et publications et brochures d'information publiées par les trois centres régionaux (5); descriptifs de projets publiés par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (4);
 - iii) Activités techniques : gestion de la bibliothèque et/ou du site Internet et des bases de données des trois centres régionaux; gestion et mise à jour du Registre des armes légères pour l'Afrique dans le cadre du projet de Régime de transparence et de surveillance des armes légères en Afrique;
 - iv) Promotion des instruments juridiques internationaux et régionaux : consultations ou réunions avec des organisations régionales ou sous-régionales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes (20); atelier sur la promotion de l'universalité et de la mise en œuvre des conventions sur le désarmement au niveau régional; séminaires régionaux à l'appui du Traité sur le commerce des armes (3); réunions régionales de préparation de la Conférence des Nations Unies de 2012 chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de

prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (3); fourniture d'une aide aux États Membres et accords régionaux sur la législation relative aux armes légères (4);

- v) Séminaires organisés par le Secrétariat à l'intention des utilisateurs extérieurs dans le cadre d'un mandat spécifique : activités sous-régionales de suivi des séminaires régionaux de sensibilisation à l'application des résolutions 1540 (2004) et 1673 (2006) du Conseil de sécurité (6); conférences annuelles sur le désarmement et la non-prolifération (4); stage de formation pour les commissions parlementaires chargées des questions de défense en Afrique; formation à l'intention des forces armées et forces de sécurité sur la réforme du secteur de la sécurité (5); ateliers, séminaires et formation sur les questions de désarmement à l'intention des juges et procureurs (2); ateliers et séminaires sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'au Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (4); ateliers et séminaires sur le rôle de la femme dans le désarmement, la paix et la sécurité, à l'appui de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité et de la résolution 65/69 de l'Assemblée générale (3); activités de formation et de renforcement des capacités à l'intention de la société civile (3); ateliers sur le renforcement des capacités des médias dans la région Asie et Pacifique (2); ateliers sur la violence armée et le développement (4);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

Formations de groupe (séminaires, ateliers, colloques) : stages de formation interinstitutionnelle sur la lutte contre le trafic illicite d'armes à feu dans la région Amérique latine et Caraïbes (8); stage de formation interinstitutionnelle sur la lutte contre le trafic illicite d'armes à feu dans la région Asie et Pacifique (3); projets sur le terrain : projets de gestion des stocks d'armes et de destruction d'armes (3); services consultatifs aux gouvernements qui en font la demande : examens des législations nationales et régionales (6).

Tableau 4.20

Ressources nécessaires au sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	3 723,6	3 998,0	17	17
Autres objets de dépense	974,3	989,3	–	–
Total partiel	4 697,9	4 987,3	17	17
Fonds extrabudgétaire	7 431,9	6 003,6	–	–
Total	12 129,8	10 990,9	17	17

- 4.50 Le montant de 4 987 300 dollars doit permettre de financer 17 postes (1 D-1, 4 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe), 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes), 4 postes d'agent local), et les dépenses de personnel autres que les postes, les

services de consultants et d'experts, les voyages et les frais généraux de fonctionnement. L'augmentation de 289 400 dollars s'explique par l'effet-report de la création au cours de l'exercice 2010-2011 de 4 postes (274 400 dollars), dont 2 P-3 pour des spécialistes des affaires politiques et 2 postes d'agent local pour des assistants administratifs, au Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et au Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique. L'augmentation s'explique aussi par les crédits demandés (15 000 dollars) pour couvrir les autres dépenses de personnel, ainsi que les dépenses de fonctionnement des deux centres régionaux.

- 4.51 Le montant de 6 003 600 dollars provenant de ressources extrabudgétaires servirait à financer ce qui suit : a) conférences, séminaires et réunions organisés par les trois centres régionaux pour la paix et le désarmement; b) divers projets de renforcement des capacités, de consolidation de la paix, de réforme du secteur de la sécurité et d'appui technique; c) soutien aux activités du Comité consultatif permanent; d) dépenses de fonctionnement des trois centres régionaux; et e) promotion des accords existants de désarmement et de non-prolifération. Dans ses résolutions 63/77 et 63/74, l'Assemblée générale a exhorté les États Membres et les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les fondations internationales à apporter aux centres régionaux les contributions volontaires qui leur étaient nécessaires, et à les accroître, pour renforcer leur programme d'activité et en assurer l'exécution. Elle a en outre prié le Secrétaire général de prévoir dans le budget ordinaire des ressources suffisantes pour que les centres régionaux puissent assurer de manière durable l'exécution de leurs principales activités et opérations. La baisse des ressources extrabudgétaires s'explique à la fois par la réduction des ressources nécessaires pour financer les consultants et leurs voyages et par la nouvelle répartition des dépenses de fonctionnement des centres régionaux imputées sur les ressources extrabudgétaires et le budget ordinaire, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale susvisées.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 292 300 dollars

- 4.52 Le Service administratif fournit au Bureau des affaires de désarmement des services concernant l'administration du personnel, les questions budgétaires et financières, la planification des ressources et l'utilisation des services communs; il apporte également un appui administratif aux organes directeurs et aux réunions d'autres organes, en tant que de besoin.

Tableau 4.21

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	747,1	747,1	3	3
Autres objets de dépense	525,9	545,2	–	–
Total partiel	1 273,0	1 292,3	3	3

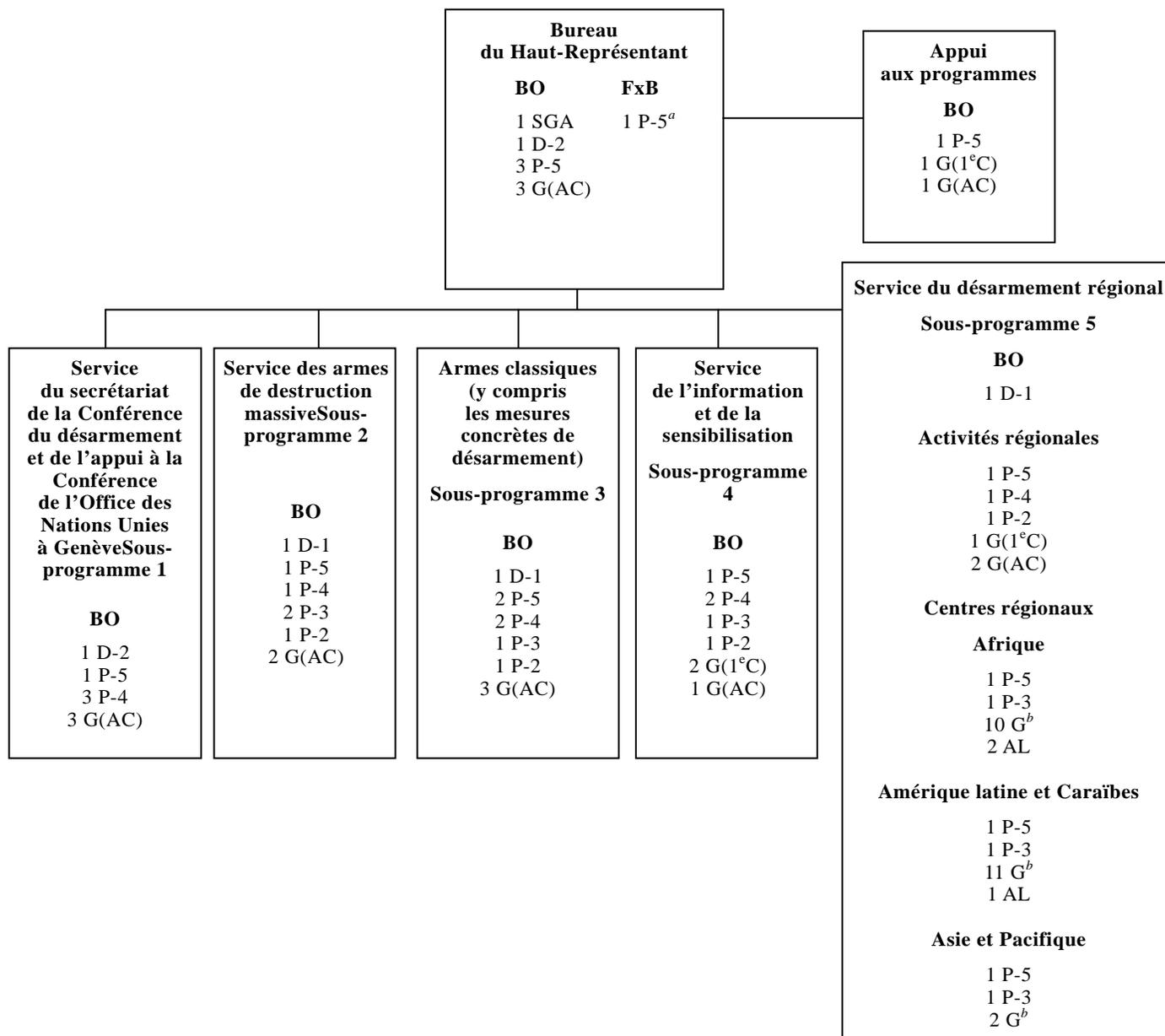
Titre II Affaires politiques

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Fonds extrabudgétaire	492,0	508,0	–	–
Total	1 765,0	1 800,3	3	3

- 4.53 Le montant de 1 292 300 dollars doit permettre de maintenir trois postes [1 P-5, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)], et de financer d'autres dépenses de fonctionnement, telles que les autres dépenses de personnel, les services contractuels pour le traitement des données, les dépenses d'infrastructure et les frais généraux de fonctionnement.
- 4.54 L'augmentation des dépenses prévues au titre des autres objets de dépense (19 300 dollars) s'explique essentiellement par la contribution aux services centraux de traitement des données fournis par le Bureau des technologies de l'information et des communications. Elle est partiellement compensée par une très légère diminution des crédits demandés au titre du mobilier et de l'équipement.
- 4.55 Les ressources extrabudgétaires (508 000 dollars) serviront à couvrir le coût du personnel temporaire (autre que pour les réunions) chargé d'appuyer la gestion des différents fonds d'affectation spéciale du Bureau des affaires de désarmement.

Bureau des affaires de désarmement

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



Abréviations : BO : budget ordinaire; SGA : secrétaire général adjoint; AL : agent local; G(AC) : agent des services généraux (Autres classes); FxB : fonds extrabudgétaires; G(1°C) : agent des services généraux (1^{re} classe).

^a Situé à Vienne.

^b Emplois de temporaire financés par des ressources extrabudgétaires.

Annexe

Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013

<i>A/64/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)			
4.35 b) i)	Brochure d'information sur le Registre des armes classiques	1	Projet achevé
4.35 b) iii)	Réunion officieuse de délégations concernant le Registre des armes classiques, tenue au Siège de l'Organisation pendant la session de la Première Commission	1	Fin du mandat
4.35 b) iii)	Contacts avec l'Organisation internationale de police criminelle afin de mettre au point des actions de promotion de l'Instrument international de traçage	1	Projet achevé
4.35 b) iii)	Réunions du Groupe directeur de haut niveau sur le désarmement et le développement	1	Fin du mandat
4.35 b) viii)	Mise en œuvre du projet de communication en ligne de rapports par les États Membres au Registre des armes classiques de l'ONU	1	Projet achevé
4.35 b) viii)	Mise au point de la base de données sur les pratiques nationales en matière de marquage des armes légères	1	Projet achevé
4.35 c) i)	Services consultatifs fournis à la demande des gouvernements, y compris missions d'inspection aux fins du contrôle de l'exécution des projets de désarmement en cours et de l'évaluation des projets supplémentaires proposés par les États Membres	1	Fin du mandat
Total partiel		7	
Désarmement régional			
4.45 b) i)	<i>African Disarmament Digest</i> (publication en ligne)	4	Publication isolée
4.45 b) i)	<i>Bulletin africain de la paix</i>	2	Publication isolée
4.45 b) i)	<i>Opérations régionales : Amérique latine et Caraïbes</i>	6	Publication isolée
4.45 b) ii)	Brochure : Centre régional pour l'Asie et le Pacifique	2	Publication isolée
Total partiel		14	
Total		21	